

Procès-Verbal de l'assemblée générale de l'Asprosurprise du 28 novembre 2019

Présents : Preitner Loïc (CNM,) Charière Philippe, Légeret Olivier, Monnier Julien, Schaffner Frédéric, Ravussin Matthieu CER, Voiles Gautier – Boîte à Voiles, Bouwmeester Daniel, De Groot Pierre, Daguin Zoé, Armagnat Thais, Campiche Thierry, Frei Charlotte, Rey Philippe, Mayord Jacques, Séchaud François, Jaccaud Cédric, Reinhardt Frank, Mermoud René, Gavairon Arnaud, Daulte-Mermoud Monique.

Excusés : Slongo Urban, Gafner Thierry, Potterat Laurent, Pochelon Philippe, Baer Pascal, Farolfi Gaston, Nicollier Guy, Nicollier Guy, Fabre Nicolas, Ruetschi Nicolas, Smolik Jean-Claude, Rinolfi Daniel

A 18h45, le président, Frank Reinhardt, déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Adoption du P.V. de l' A.G. du 20 novembre 2018

Le P.V. de l'A.G. ayant été envoyé début de l'année 2019, le président demande si tout le monde en a pris connaissance, s'il y a des commentaires à faire ou des questions. Aucun commentaire ni question, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du président

Quelques mots sur la Top Voiles Cup. La participation est en hausse en début de saison avec 16 et 18 bateaux à Ouchy et Rolle, les deux dans des conditions musclées.

Pour information, le critérium d'Ouchy sera remplacé par Vidy l'an prochain.

Comme toujours, la participation est exceptionnelle aux grandes régates avec 47 surprises à la Genève-Rolle et plus de 100 surprises au Bol d'Or.

Nous avons réintroduit les 6 heures de Nernier, qui a compté 10 Surprise. Je propose de laisser au programme cette régate et de réévaluer la pertinence dans 2 ans.

Le critérium de la SNG n'a compté que 11 bateaux, Genève est passé sur d'autres supports, l'organisation a été reconfirmée mais est en indécatesse. En 2020 il y aura également les Grand Surprise et les J70 pendant ce week-end.

Les critères de Thonon et Morges ont quant à eux compté sur plus de 20 bateaux chacun.

En 2020 il y aura la Coupe d'Europe à Thonon organisée par la France durant l'ascension. Cette régate sera intégrée à la Top Voiles Cup.

Nous remercions vivement Arnaud pour son partenariat qui est reconduit avec notre classe jusqu'en 2021.

Le championnat Suisse s'est déroulé à Grandson, ville dans laquelle nous souhaitons depuis de nombreuses années organiser ce championnat, c'est chose faite. Au nom de l'Asprosurprise, je tiens à remercier l'organisation par le Cercle de la Voile de Grandson et notamment Francine Chatagny et Samir Saydjari pour la pertinence de la gestion des régates dans des conditions de vents légers, plus légers que d'habitude. A noter la faible participation, comme pour tous les derniers championnats suisse hors région lémanique. Cette difficulté à déplacer du monde est une tendance générale que l'on retrouve aussi dans les autres classes. Je rappelle que cela est néanmoins une nécessité pour qualifier la classe auprès de SuiSailing pour avoir un championnat Suisse. Pour rappel, l'année passée à

Versoix, nous avons 26 bateaux. En comparaison, le national France a enregistré une participation de 27 bateaux, en Autriche, ils étaient également nombreux.

Le championnat suisse 2020 aura lieu à Morges en fin de saison, nous avons fait le pari d'un championnat très tard dans la saison, ce sera du 22 au 24 octobre 2020.

La coupe d'Europe a eu lieu en Allemagne sur le lac de Constance avec une faible participation (11 bateaux) Elle sera organisée par la France en 2020 et la Suisse devra l'organiser en 2021. Sur le Léman ou sur un autre lac, rien n'est défini pour l'instant.

Concernant le comité international, il n'y a toujours pas de président, personne n'a vraiment poussé pour la reconstruction d'une entité. Sylvain Ferrari, président de l'aspro France, tente de relancer la machine et propose d'avoir un président européen qui soit un président national à tour de rôle. La solution est intéressante mais n'est pas idéale, d'autant que René Mermoud et Arnaud Gavairon relèvent que dans les statuts internationaux il avait été mentionné que le président de l'international ne pouvait être président d'une des associations nationales.

Donc si quelqu'un est intéressé, il faut m'en faire part. Le travail n'est pas trop conséquent, il consiste à coordonner les incitatives nationales et la commission technique pour les éventuels changements de jauge. Il y a une secrétaire qui fait la traduction et le lien entre les différents pays en la personne de Marian Ramseyer. Il manque également un site web avec les différentes jauges. L'aspro France a modifié son site et plus rien n'est accessible. Arnaud va regarder pour trouver une solution.

Concernant la communication, elle est très bonne avec Facebook qui compte environ 400 à 600 personnes par poste édité, avec comme d'habitude un record annuel de 900 personnes touchées. Les comptes rendu tri-annuel avec Vincet Gillioz sont maintenus.

Pour le site web, rien de spécial à signaler mais on remercie au passage nos partenaires Europ'sails et Top Voiles. Les modifications du site web faites l'an passé nous simplifient grandement la vie et nous permettent notamment d'améliorer très grandement la simplicité et la rapidité avec laquelle nous pouvons mettre les classements à jour en ligne.

SSL, Star Sailor League ont abouti à l'intégration de la classe surprise dans le ranking mondial. Je pense que c'est un bon outil de promotion, les personnes qui veulent améliorer leur classement mondial peuvent le faire en participant aux critères et championnat de surprise.

Bilan des mesures de promotion : l'inscription gratuite pour les équipages constitués de personnes de moins de 30 ans, la mesure est reconduite. La bière après les régates est maintenue également. On maintient également la logique d'un prix par équipage, histoire de maintenir une certaine convivialité dans nos régates. Merci à René Mermoud. Nous reconduisons également toutes les promotions de diverses régates qui nous coutent environ fr. 2'100.— par saison.

L'an passé, nous avons discuté d'une modification du foc afin que ce soit une voile plus utilisée et protéger un peu nos génois. J'étais convaincu que nous pouvions améliorer le concept assez facilement mais au final la géométrie du surprise ne permet que de petites modifications du foc. Par conséquent, si c'est juste pour modifier, j'avoue que mon enthousiasme initial est quelque peu retombé. Mais Arnaud a fait un foc test et il faut que l'on fasse une campagne de tests pour apprécier les gains effectifs.

Concernant la construction du bateau avec Sébastien Gicquel, pour l'instant la situation est toujours en standby.

François Séchaud nous dit qu'il prend contact régulièrement, qu'il a encore des contacts avec d'anciens collaborateurs d'Archanbault qui pourraient transmettre leur savoir au moment où la situation se débloque. Ce sera de toute manière très difficile à relancer à cause des frais engendrés par une nouvelle société, hormis si c'est un chantier existant qui aurait seulement à intégrer la construction d'un bateau supplémentaire.

3. Rapport des chefs de flottes, aucun rapport car aucun chef de flotte n'est présent.
4. Rapport de la trésorière : Monique Mermoud a transmis quelques copies des comptes pertes et profits et du bilan. Elle présente les chiffres avec quelques commentaires. Il n'y a pas de changement important dans l'exercice 2019. En discutant avec Frank Reinhard et les vérificateurs de compte, il a été relevé que l'année comptable finissait fin septembre soit avant les dernières régates d'octobre. Nous sommes obligés de faire des provisions et des reports de frais pour avoir un exercice annuel concret. Afin d'éviter des écritures compliquées à comprendre, il a été proposé à l'assemblée de modifier l'exercice comptable aux dates du 1^{er} novembre jusqu'au 30 octobre de l'année suivante. Cette mesure a été acceptée par vote à l'unanimité
5. Rapport des vérificateurs de comptes : les vérificateurs de compte confirment qu'ils ont effectué quelques contrôles des comptes, les soldes des comptes postaux et de caisse ont été contrôlés et correspondent à la réalité. Ils remercient Monique Daulte-Mermoud pour la bonne tenue des comptes et invite l'assemblée à les accepter.
6. Adoptions des rapports et décharge du comité : voté à l'unanimité par acclamation.
7. Election du président : Frank Reinhardt prolonge son mandat, c'est accepté par applaudissement. Il informe l'assemblée qu'il pense assumer ce rôle encore deux ans mais qu'il passera le flambeau à quelqu'un d'autre après.
8. Election du comité : pas de changement, il est reconduit pour l'an prochain et est réélu par acclamation
9. Election des vérificateurs de comptes Olivier Légeret rappelle que cela fait environ 4 ans que lui et Philippe Charrière sont vérificateurs de comptes. Comme il n'y a personne qui se présente cette année, ils continuent volontiers encore pour l'année 2020 mais demande à trouver des remplaçants pour l'an prochain.
10. Proposition du calendrier 2020

10 – 13 avril	SNIM championnat de Méditerranée
25-26 avril	Critérium de Vidy
21-24 mai	Championnat Europe Thonon
6-7 juin	Genève Rolle Genève
13-14 juin	Bol d'Or
11 ou 18 juillet	6 heures de Nernier
19-20 septembre	Critérium de Genève
3-4 octobre	Critérium de Rolle
22-24 octobre	Championnat Suisse de Morges
11. Modification de jauge : la modification principale a été demandée par la France, ceci concerne les courses au large, les règlements par pays ne sont pas forcément les mêmes. Il est demandé de créer des annexes par pays pour gérer ces règles et la mise à jour à La WS World. La validation d'un championnat dont un parcours côtier a été enlevée. Le classement des règles aspro nationales enlevées. La modification de l'équipage pendant un championnat a été partiellement changée, pas le poids mais le nombre d'équipiers qui doit être constant de 2 à 6, pour un changement une demande est à faire auprès du comité de

course. La participation serait moins grande si trop stricte selon les français. Coque et Pons, les architectes sont Joubert et Nivelte, la modification éventuelle doit être agréé par l'aspro internationale (tant qu'il n'y pas de constructeur) le but est de contrôler la série en attendant un éventuel nouveau constructeur. La précision pour les mâts agrées et « Z-Spar + ... » pour le patarat, l'assemblée trouve qu'il manque la valeur de rupture du câble, il devrait être précisé du 3mm non gainé. Il est proposé une votation globale pour ces modifications cosmétiques hormis le patarat qui est sorti de ce vote. L'assemblée accepte par 12 voix contre 6. Concernant la votation pour le patarat, il est demandé de préciser la matière HMPE et la dimension 3 mm dégainé, cette modification est refusée, 5 votations pour et 13 contres.

12. Divers : pour 2021, il y a une proposition de réduire le poids de l'équipage à 340 kg au lieu de 400 kg, l'équipage serait ainsi moins nombreux et ce serait plus facile pour tout le monde de trouver des équipiers. Ce vote est consultatif, le résultat est 4 pour 10 contre et abstention 4.

Il faudrait rajouter dans les statuts de l'asprosurprise les procurations pour les votes pour qu'elles soient valables. Ce point sera proposé pour l'an prochain ne peut être voté cette année

Remarque de Denis, il faut faire passer le message à tous les surprisistes de faire attention aux filières qui cassent à cause du soleil.

Comment faire valider des pièces à refaire pour qu'elle soit acceptée avant travaux, il suffit de présenter le projet à la commission technique. François confirme qu'il a des pièces de rechange dans ses stocks et qu'il faut prendre contact avec lui, il peut avoir des solutions.

Daniel Boowmester trouve qu'il y a parfois beaucoup d'erreur de ligne, etc dans les critères, il faudrait envoyer un membre pour aider les clubs. Frank explique que c'est compliqué, Damien est allé voir tous les clubs l'an passé avant les critères, malgré tout nous avons quand même eu des problèmes dans les organisations sur l'eau. Les clubs organisateurs n'aiment pas avoir un contrôleur. Nous essayons quand même de tout faire pour augmenter la qualité de ces régates. Frédéric Schaffner rappelle que Swiss Sailing aimerait faire des formations pour les comités de courses. A la finale de Morges, ce critérium n'a pas été terrible mais il faut dire également que cette année il n'y avait pas beaucoup de vent et que cela a compliqué l'organisation. Philippe Rey aurait préféré que ces manches sans grand vent soient annulées surtout que c'est une finale qui compte double. Il faudrait le demander dans un cahier des charges à remettre au club organisateur. A ce sujet, le président demande à toutes les personnes qui pourraient faire le relai pour faire exécuter le cahier des charges de le rappeler avant le critérium de prendre contact avec lui avant les régates.

A 21 h 00 l'assemblée est clôturée